



Résumé de la situation acridienne :

- ✦ Les conditions écologiques sont défavorables à la survie et à la reproduction des criquets sur la majeure partie du pays.
- ✦ La situation acridienne demeure calme sur l'ensemble du pays.

Conditions météorologiques & écologiques



La situation générale a été marquée par le renforcement de l'Anticyclone des Açores sur le proche Atlantique avec (1028 - 1035 hpa) et la présence d'un couloir dépressionnaire sur le centre et le sud-ouest du pays. Cette situation a engendré des vents Est et Sud-est modéré à localement fort sur les plus part des régions du pays avec des visibilité affectées à réduite par sable de poussière.

D'une manière générale, les températures ont été supérieures à la moyenne en cette période. La température maximale a varié entre 24 et 43 C°, tant dis que la minimale a oscillé entre 12 sur l'extrême nord et 27 C° sur la bande sud du pays. Le ciel était claire à moyennement nuageux avec des faibles pluies sur le nord et le littorale vers la fin du mois.

Les conditions écologiques restent défavorables au développement des acridiens dans la majeure partie du territoire.

Situation acridienne



Durant le mois de février, la situation acridienne est restée calmie en Mauritanie. toutefois quelques signalisation d'ailés dispersés au sud de l'Adrar ont été rapportées au centre par les paysans.

Traitement



Au cours de ce mois aucun traitement n'a été effectué.

Dispositif



Aucune équipe du CNLAA n'est déployée sur le terrain.

Stock



Le stock de pesticide disponible au CNLAA est de **39000 litres de Chlorpyrifos 240 ULV**.

Prévisions



Compte tenu de la dégradation des conditions écologiques dans la majeure partie du territoire, on ne s'attend pas à un développement significatif de la situation acridienne.

Divers

Monsieur Mohamed Etheimine, Chef Service Recherche & Environnement, a participé, à Ouagadougou, au Burkina Faso, du 19 au 21 février 2019 à l'Atelier de restitution des directives pour la réalisation des études de suivi sanitaire et de suivi environnemental de l'utilisation des pesticides adoptées par le Comité Sahélien des Pesticides (CSP).